



Honnêteté, sincérité, loyauté...



### **Faute de disposer de ces qualités Monsieur le Chef d'Etablissement se demande si elles existent dans sa Maison d'Arrêt.**

« Il est des circonstances où un léger mensonge est nécessaire et même louable » mais ce n'est pas le cas, lorsque le chef d'établissement précise qu'il n'a pas été avisé de la découverte d'une arme artisanale trouvée dans une cellule du quartier disciplinaire occupée par un détenu sensible. Le responsable technique qui a trouvé cet objet, a avisé directement et uniquement le Chef d'établissement qui n'y a accordé aucune importance.

Merci à l'intervention de la chef de détention qui a pris l'initiative, dès la connaissance de l'incident, de faire récupérer l'arme jetée dans une poubelle, de rédiger les écrits nécessaires, d'aviser la direction interrégionale, de faire fouiller le détenu et de le faire changer de cellule.

Mais le Chef d'établissement va encore plus loin dans la bêtise. En l'absence de la Chef de détention, il précise maintenant lors du rapport du matin, que **l'arme a été reconstituée par le personnel**. Chef de détention ? 1er surveillant ? Surveillant ? Allez savoir quelle est sa cible ?

Monsieur le Chef d'établissement, **le mensonge souligne et aggrave le tort que vous espériez cacher**. Il serait appréciable d'arrêter de remettre en cause **l'intégrité du personnel**, vos propos sont plus qu'inacceptables voire déplorables. Contrairement à vous, le personnel ne transgresse pas les procédures comme vous le faites pour classer certains auxiliaires à votre goût, pour dire que vous disposez de nombreux personnels volontaires pour effectuer les transferts lorsque l'on sait que vous proposez à certains d'être payés 12 h pour un aller- retour à Châteauroux !

Le 20 janvier 2020,

Bureau local FO BOURGES